

---

## POSE COLLEE

---

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur (Réf DTU 51.2)

### Avant la pose

Stockage : stocker le parquet dans un endroit parfaitement sec et à l'abri de l'humidité (température supérieure à 10°).

Les éléments seront isolés du sol et empilés de manière à ne subir aucune déformation.

N'ouvrir les colis qu'au moment de la pose.

Contrôle : Ce produit a subi un contrôle rigoureux. Toutefois, si malgré nos efforts vous constatez un défaut ou une anomalie, adressez votre réclamation auprès de votre distributeur et ne posez pas. Toute réclamation concernant des défauts d'aspect remarqués après la pose sera refusée.

Des différences ou variations de teinte dans le bois sont naturelles car le matériau est vivant. Elles ne peuvent donc être considérées comme des défauts.

### La meilleure préparation

La pose du parquet doit être exécutée une fois les travaux de peinture, papier peint et enduits terminés. La pièce doit être parfaitement sèche. Une température de 15°C minimum et une humidité ambiante de 40 à 60% avant et après la pose sont exigées.

**Interdit la pose en cordons.**

### Outillage à utiliser pour la pose

Vous aurez besoin pour effectuer la pose du matériel suivant : des cales séparatrices, un crayon de bois, une équerre, une spatule crantée n° 4 (déposant environ 1.2kg/m<sup>2</sup> de colle) et une scie à main à dents fines, ou une scie électrique afin de scier les lames. Pour obtenir une coupe propre et nette, nous vous conseillons de placer le parement bois vers le bas avec une scie électrique et vers le haut avec une scie à main.

### Caractéristiques du support

Le support doit être parfaitement sec et ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées d'humidité ou infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Taux d'humidité maximum requis : 3% (réf DTU 51.2).

Compter pour une chape neuve environ 1 semaine et demie de séchage par centimètre d'épaisseur en période sèche, majorée de 50% en période humide. Cette prescription doit être strictement respectée.

Ne pas oublier de contrôler le taux d'humidité après cette période de séchage.

Afin d'éviter des remontées d'humidité, il est nécessaire d'utiliser un primaire spécifique (anti-remontée d'humidité) sur tout support à base de béton.

Le parquet se pose sur toutes surfaces rigides, planes et non glacées (béton, vieux plancher, carrelages, marbre, contreplaqué, panneaux de particules, OSB ...).

La chape doit être régulière et cohésive. Il ne doit y avoir en surface ni pulvérulence, ni faïençage, ni croûte. Un grattage superficiel à la spatule ne doit entraîner ni poussière, ni grains, ni écailles.

En rénovation, les traces de colle résiduelles devront être éliminées par grattage ou ponçage.

En cas de doute sur votre support, contacter votre revendeur.

La planéité doit être contrôlée minutieusement à l'aide d'une règle de 2m ; les creux ou bosses ne doivent pas excéder 5mm, et 1mm sous une règle de 20cm. Si la planéité n'est pas bonne, elle peut être rattrapée grâce à un ragréage de type P3 (respecter le temps de séchage préconisé par le fabricant).

## La Colle

Utiliser exclusivement notre colle sans eau pour parquets vitrifiés usine, SLC ECO L34 Flex (mono-composante) ou SLC ECO L34 (bi-composante).

Pour tout support non absorbant (carrelage, marbre...) utilisez notre colle bi-composante SLC ECO L34.

*Nous dégageons toute responsabilité si une autre colle que celle conseillée est utilisée pour la pose du parquet.*

## La Pose

N'oubliez pas de mélanger les lames de plusieurs colis pendant la pose pour un résultat plus homogène. (pas plus de 3 colis).

Commencez le long du mur le plus droit par monter 3 à 4 rangées sans mettre de colle pour le moment ; ceci a pour but d'être la référence de démarrage. Tracez un trait le long de la dernière rangée, démontez ces lames, puis encollez cette surface jusqu'à ce trait avec notre spatule n°4 (environ 1.2kg de colle par m<sup>2</sup>).

Replacer les lames une à une sans oublier de ménager un joint de dilatation de 8 à 10mm maintenu par des cales qui seront enlevées en fin de pose, sur tout le pourtour de la pièce. Essayez immédiatement les taches de colle avec un chiffon légèrement imbibé d'acétone.

Attendre la prise de la colle avant de continuer la pose.

Emboîtez les éléments entre eux en utilisant une cale de bois afin de ne pas abîmer le parquet.

Maroufler à l'aide d'un maillet ou d'une cale de bois.

Coupez la dernière lame de la 1<sup>ère</sup> rangée et redémarrez avec cette chute. Veillez à ce qu'il y ait un intervalle d'environ 25cm entre 2 jonctions de lame. Répétez cette opération jusqu'à la fin de la pièce.

Superposez la dernière lame sur la dernière rangée posée ; prenez un morceau de chute et retournez le contre le mur. Tracez un trait en tenant compte du jeu de dilatation et découpez la dernière lame.

Emboîtez le dernier élément à l'aide de l'outil dernière lame conçu à cet effet proposé dans notre kit de pose.

Prévoir des jeux de dilatation intermédiaires si l'un des côtés de la pièce dépasse 8m de long. Dans le cas de plusieurs pièces contiguës, il faudra toujours faire un jeu de fractionnement à l'endroit du seuil de façon à individualiser chaque surface de parquet.

En fin de pose, enlevez les cales une fois que la colle est sèche (environ 1heure) et fixez la plinthe ou contre plinthe pour masquer le jeu de dilatation.

## SPECIFICITES :

- **La pose sur sols chauffants**

Il est impératif de se référer à la mention figurant sur l'étiquette du produit collée sur l'emballage :

Pose sur sols chauffants **autorisée**



Pose sur sols chauffants **interdite**



**Nous vous rappelons que le Hêtre est interdit sur sol chauffant. Interdit la pose en cordons.**

ATTENTION ! Ce paragraphe ne concerne que les sols chauffants à basse température et installés après 1990. Le taux d'humidité maximum d'une chape béton pour une pose sur sol chauffant doit être de 2% et pour une chape anhydrite de **0.5%** maximum (DTU 51.2)

La température de la surface du revêtement de sol doit être inférieure à 28°. Le séchage naturel du support doit être complété par la mise en route du chauffage (lorsqu'il est neuf) effectuée au moins 3 semaines avant la pose du parquet. Le chauffage doit être interrompu 2 jours avant l'application de la colle PU et doit être remis en route progressivement une semaine au moins après la mise en œuvre du parquet.

**Pose interdite sur planchers chauffants rafraîchissant (PCR) et sur planchers rayonnants électriques (PRE).**

## La pose en pièces humides

Il est impératif de se référer à la mention figurant sur l'étiquette de l'emballage :

Pose en salles de bain **autorisée**



Pour la pose en pièces humides, certaines règles techniques sont nécessaires en plus des règles déjà énoncées dans les paragraphes ci-dessus.

- Il est impératif de rendre étanche le joint périphérique ainsi que tout endroit où l'eau est susceptible de s'infiltrer sous le parquet.

Déposer un joint en mousse au fond du joint périphérique, puis boucher ce dernier avec un mastic type polymère de façon à rendre hermétique cet espace (la mousse permettra au parquet de travailler correctement).

- Utiliser notre colle SLC ECO L34 FLEX ou ECO SLC L34.

- Veiller à garder une température proche de 20°C et une humidité ambiante d'environ 50% (**ventilation régulière de la pièce : VMC, grille de ventilation...**).

## Après la pose : Les finitions

Fixer la plinthe ou contre-plinthe pour masquer le jeu de dilatation. Ne jamais les fixer au parquet, afin que celui-ci puisse se dilater ou se comprimer sous les plinthes.

La finition des tuyaux s'effectue avec un joint acrylique ou avec des rosaces.

## Précautions

- Protéger les pieds des meubles et des sièges avec des rondelles de feutre.

- En plaçant un paillason devant tout accès direct de l'extérieur (entrée, baie vitrée...° vous éviterez ainsi d'amener de la saleté, de l'eau ou du sable.

- Tout mobilier sur roulettes doit être équipé de roulettes en caoutchouc souple.

- Assurez-vous que l'humidité ambiante soit d'environ 45-65%. Selon les conditions, si nécessaire utilisez un humidificateur ou déshumidificateur.

## L'entretien et précautions

**L'entretien à l'eau est fortement déconseillé.** L'entretien du parquet est très simple : balayez et passez l'aspirateur régulièrement. Cette opération doit être faite le plus souvent possible car la présence de saleté solide sur la surface du parquet augmente l'abrasion de la finition et donc dégrade plus rapidement l'aspect superficiel du parquet.

- Pour la finition vernie : passer régulièrement notre « Nettoyant Parquet Entretien Incolore » (environ une fois par semaine) avec une micro-fibre pour nettoyer et préserver l'aspect d'origine de votre parquet sans laisser de trace. Lorsque le parquet perd de son éclat ou a été fortement sollicité, appliquer notre produit d'entretien spécial parquet sans silicone « Protect Mat » avec une micro-fibre ou un balai à franges coton (à utiliser tous les 3 à 6 mois en fonction de l'état du parquet).

- Pour la finition huilée : passer notre « Savon Naturel » (savon spécifique pour parquet huilé) à l'aide d'une serpillière micro-fibre essorée. Ce savon incolore enrichi en huiles naturelles est à utiliser environ une fois par semaine si besoin. Il est conseillé, tous les 3 mois environ, de passer une couche de notre « Huile pour Parquet Spécial Entretien » en la faisant pénétrer avec un chiffon coton ou un pad blanc ; ceci afin de nourrir le bois et lui redonner son aspect initial.

- Eliminer les taches rebelles avec une éponge humide et un détergent neutre. N'utilisez pas de détergent agressif ammoniacé, abrasif ou siliconés !

En suivant toutes ces précautions, votre parquet vous donnera entière satisfaction pendant de longues années.

## Notice informative su le parquet

Le bois est une matière vivante, sensible par nature car il ressent les variations dues à l'exposition à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien. C'est pour cela qu'il est important de savoir que :

- La couleur d'un parquet ne dépend pas seulement des fibres ligneuses, mais aussi de certaines substances contenues dans le bois même, appelées extractifs.

Etant donné que la couleur de ces substances change à cause de l'exposition à l'air et à la lumière du jour, il est inévitable qu'un parquet puisse subir une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle. Les bois tropicaux sont particulièrement sujets aux modifications chromatiques à cause de leur contenu élevé d'extractifs et évoluent généralement vers une tonalité brun foncé. L'iroko et le Doussié sont parmi les bois dont le changement de couleur en ce sens est le plus marqué.

- Pour le Chêne, les lames obtenues dans la section parfaitement radiale de la grume sont caractérisées non seulement par des veines régulières (lames de droit fil) mais aussi par la présence de striures typiques, plus lumineuses appelées mailles.

Cette maille, image de l'intersection du sciage avec les rayons médullaires, constitue depuis toujours un élément prestige recherché, qui caractérise les lames de plus grande valeur en terme d'esthétique (régularité de la fibre ligneuse) et de performances techniques (stabilité dimensionnelle, imperméabilité...).

- Le bois est par nature sujet à des variations dimensionnelles provoquées par les variations de l'humidité et de la température ambiante.

Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet, il faut toujours maintenir les conditions ambiantes entre les valeurs suivantes : la température de l'air doit être comprise entre 15°C et 30°C, et surtout l'humidité ambiante de l'air doit être comprise entre 45% et 65% ; Cet intervalle de valeurs correspond aux meilleures conditions de bien-être et de salubrité pour l'être humain.

- Malgré les effets de stabilisation, l'exposition prolongée à un climat trop sec peut produire la création de joints entre les lames, qui s'affaibliront et disparaîtront dès que les conditions climatiques normales seront rétablies. Inversement, des conditions extrêmes d'humidité peuvent générer des tensions internes très élevées ; dans les situations plus critiques ceci peut produire sur certaines lames des micros-fractures de la couche noble (dues au décollement entre deux cernes d'accroissement provoqué par le dépassement de la limite élastique à la compression). C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'assurer des conditions ambiantes normales lors de la pose et par la suite, même si les pièces ne sont pas habitées.
- La finition du parquet a une fonction de protection. Suite à l'usure provoquée par l'action abrasive du piétinement, le parquet peut devenir avec le temps plus ou moins mat, en fonction de l'intensité des sollicitations reçues.
- Toutes les essences utilisées dans la fabrication du parquet ont une dureté apte à garantir les performances exigées pour cet emploi. Cependant, la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguilles, escabeaux, etc ...) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.
- Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que des matériaux synthétiques ; donc deux parquets de même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique.

**un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect d'un parquet mais ne pourra jamais représenter tous ses détails et son aspect esthétique final. Les phénomènes ci-dessus décrits font partie de la nature des parquets et ne doivent pas être considérés comme des défauts.**